

COMPTE-RENDU : CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre juin, les membres du Conseil Municipal de Damprichard se sont réunis sur convocation du 28 mai par le Maire, Monsieur Anthony MÉRIQUE.

Présents : Michel BOBILLIER, Alexandra CABOCEL, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Jacqueline DELAVELLE, Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, Frédérique FLEURY, André GARRESSUS, Virginie GARRET, Alfonso HEREDIA, Jean-Pierre JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Damien SCHELL.

Absente : Madame Nadège MOUGIN absente, excusée.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre JACOULOT.

Le PV de la séance du 19 avril 2018 est adopté sans observation.

I Finances :

Choix du mobilier pour la salle polyvalente et le foyer : Délibération N°15.04

Le Maire expose au Conseil Municipal l'offre concernant l'achat du mobilier pour la salle polyvalente.

Le Conseil municipal, considérant le rapport d'analyse de la Commission MAPA, approuve les décisions de la MAPA.

Offres reçues :

- JPL Bureau : 36 685.50 € HT
- BRUNNER : 50 673.34 € HT
- WAGNER : 30 000.00 € HT

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et sur avis de la commission, vote à l'unanimité pour retenir l'entreprise WAGNER d'Exincourt pour un montant total de 30 000.00 € HT soit 36 000.00 € TTC du mobilier pour la salle polyvalente et du foyer.

Détail de la commande :

- * 70 tables dessus Tissé twist 180 X 80
- * 420 chaises couleur bois avec pieds gris
- * 40 barres d'attache
- * 2 chariots pour ranger les tables et 2 pour ranger les chaises dont un charriot offert.

Après avoir fait l'inventaire de la vaisselle, il y aura éventuellement une commande complémentaire.

Décision N2/2018 : achat d'un podium pour la salle polyvalente

Monsieur Le Maire décide de réaliser l'achat d'un podium à l'entreprise DAUDEY de Montbéliard pour un montant de 10 000.00 € HT.

II Bâtiments :

Restructuration de la salle polyvalente

Les plafonds de la grande salle sont terminés. La pose du carrelage à l'intérieur ainsi que la pose du bardage à l'extérieur sont en cours. Concernant la salle de la bibliothèque et gymnastique, l'isolation est terminée et les plafonds se poursuivent.

La fin des travaux est prévue pour mi-juillet. En septembre, les associations pourront réutiliser les installations.

Une réunion de la commission finances et de la commission Restructuration de la Salle Polyvalente est prévue le jeudi 14 juin à 20 heures en Mairie pour établir les nouveaux tarifs ainsi que les nouveaux contrats de location.

Salle d'Honneur de la Mairie

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'achat de quatre tables « Mange-debout » pour un montant de 658.40 € HT destinées à être utilisées lors des petites réceptions.

III Urbanisme

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

* parcelle cadastrée AL N° 141 située 19 rue André Triboulet pour une contenance de 7 ares 31 ca à Madame Victoria BRISEBARD et Monsieur Mathieu MENETRIER

* parcelle cadastrée AM N° 66 située 6 rue du Crotot pour une contenance de 10 ares 41 ca à Monsieur et Madame Tiago André SANTOS MENDES

IV Voirie

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la commission voirie du 14 avril 2018

De manière générale, les routes n'ont pas trop souffert cet hiver : peu de trous à reboucher.

Un programme de voirie pour de l'enrobé sera à prévoir les prochaines années : Rue du Crôtot, La Montée depuis le carrefour de Rangevillers, Les Fosses (maisons Jacquot et Nappey).

Peintures de route

Le tarif pour réaliser les travaux de peintures de route par l'entreprise RPS de Saint Vit s'élève à 4 244.20 € TTC. Le conseil accepte à l'unanimité de mandater ces travaux à l'entreprise RPS pour libérer le temps de cette mission aux agents communaux.

Radars pédagogiques et panneau d'affichage pour l'information

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de devis à deux entreprises pour réaliser l'achat d'un radar pédagogique et d'un panneau d'affichage.

Elancité : propose un radar pédagogique à 2 077 € HT et un panneau d'affichage à 4 549 € HT.

I Care : propose un radar pédagogique à 1 500 € HT et un panneau d'affichage à 6 945 € HT.

V Personnel

Recrutement d'un adjoint technique responsable de la salle polyvalente et autres

Suite à l'appel à candidature déposé dans les commerces de la commune le 5 mai 2018 :

Un entretien a eu lieu le 25 mai 2018 avec Madame Annie MAUVAIS et Monsieur Patrick BARRAS. La commission personnel retient la candidature de Madame Annie MAUVAIS.

Le Centre de gestion établira un contrat qui débutera, à partir du 1^{er} au 31 juillet 2018. Ce contrat sera renouvelé à partir du 01/09/2018.

VI Intercommunalité

Monsieur Le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil communautaire en date du 12 avril 2018.

VII Affaires diverses :

Goudron autour des mâts rue Louis Pergaud

Monsieur Damien SCHELL souligne le fait que les goudrons autour des mâts rue Louis Pergaud risquent de provoquer lors de grosses chaleurs une adhésion aux chaussures des piétons : voir pour trouver une autre solution.

Voyage à Loc-Maria-Plouzané

Madame Chantal Duboc propose le voyage en Bretagne du vendredi 6 au vendredi 13 juillet 2018 pour la somme de 110 €. Pour les personnes intéressées, une réunion d'information aura lieu le 11 juin 2018.

Courrier de la Direction Régionale du réseau La Poste de Franche-Comté

Suite à un entretien du 27 avril 2018 avec deux agents de la Direction Régionale du Réseau de La Poste de Franche-Comté, Monsieur Hervé TRAMPOL a rédigé un courrier à Monsieur Le Maire, le 30 avril 2018.

Ce courrier précise le fonctionnement éventuel d'un Relais Poste Commerçant (RPC) sur la commune, suite à la réduction de l'activité du bureau de poste de Damprichard.

Après avoir débattu, le conseil municipal ne souhaite pas pour l'instant la mise en place de cette mesure.

La séance est levée à 22 heures 00.